

VENDREDI 4 JUIN 2010

INAUGURATION DU

**Muséum
d'Histoire
Naturelle
Bayonne**



Ouverture au grand public le samedi 5 juin 2010



Direction de la communication

Tél. : 05 59 46 60 40

Courriel : communication@bayonne.fr

Le 4 juin 2010

DOSSIER DE PRESSE

PLAINE D'ANSOT

Inauguration du Muséum d'histoire naturelle

Expérience unique en France, le Muséum d'histoire naturelle de Bayonne s'installe désormais au cœur du site naturel et protégé d'Ansot.

Après 60 ans de fermeture au grand public, le doyen des musées bayonnais rouvre ses portes le samedi 5 juin 2010 et offre la découverte de ses collections restées longtemps confidentielles. Les 20 000 pièces qu'il détient seront progressivement présentées au grand public.

À cette ouverture s'ajoute celle de l'observatoire ornithologique au cœur des barthes.

Occupant quatre bâtiments, dont la Maison des barthes, sur une superficie de 1 000 m², le muséum a été construit à partir d'anciens corps de ferme rénovés et agrandis dans le respect des normes environnementales et dans le souci d'une esthétique architecturale en accord avec le lieu.

En cheminant à travers les différents espaces, le visiteur a un aperçu de la nature dans sa diversité et sa globalité. Les collections sont ici au service de la découverte du patrimoine naturel local et régional, de la compréhension des milieux de vie et des espèces qui le composent.

L'ouverture au public marque la création de nouvelles animations sur le site du muséum, autour des expositions permanentes et temporaires, enrichissant l'offre existante sur l'espace naturel d'Ansot, et exploitant les passerelles entre l'espace muséal et l'extérieur, le naturalisé et le vivant. Sa situation représente une opportunité éducative exceptionnelle.

Les professionnels du monde scientifique et les étudiants, trouveront matière à alimenter leurs réflexions, grâce au centre de documentation riche de plus de 4 500 ouvrages et aux collections bénéficiant d'ores et déjà d'une véritable reconnaissance auprès des spécialistes.

Enfin, une exposition dédiée à l'Arbre est proposée à partir du 5 juin et pendant tout l'été à Maison des barthes.

Elle est accompagnée de l'édition d'un petit guide pour découvrir à pied ou à vélo, les nombreux arbres remarquables de notre ville.

SOMMAIRE

1. 1856-2010 : 154 ans d'histoire	4
2. Le choix unique de son implantation	5
3. L'agencement du site et des bâtiments	6
4. La collection du muséum	7
4.1 Une présentation progressive	
4.2 Des espèces remarquables ou disparues	
4.3 Le travail de restauration	
5. Un parcours de découverte naturaliste	8
5.1 La Maison des barthes	
5.2 Le muséum	
5.3 Le centre de documentation	
5.4 L'observatoire ornithologique	
5.5 La programmation de visites guidées et d'ateliers	
6. Éléments financiers	11
7. Informations pratiques	12
7.1 Un site Internet dédié	
7.2 Horaires d'ouverture	
7.3 Conditions générales d'accès au site	
7.4 Conditions d'emprunt ou de consultation d'ouvrages du centre documentaire	

Annexes

- > 1/plan de situation
- > 2/Composition du Comité scientifique de l'exposition permanente
- > 3/L'exposition de l'été à la Maison des barthes : « L'arbre »
- > 4/Autour de l'exposition : le parcours découverte en ville « L'arbre à Bayonne »

Éléments joints au dossier :

- > Plaquette générique sur la plaine d'Ansot (bilingue français/basque)
- > Dépliant de présentation des visites pour groupes (bilingue français/basque)
- > Programme 2010 des animations, conférences et sorties « nature »
- > Livret du parcours découverte « L'arbre à Bayonne »

1. 1856-2010 : 154 ans d'histoire

Doyen des musées bayonnais, le Muséum d'histoire naturelle a été fondé en 1856 par Ulysse Darracq (1785-1872). Ce pharmacien de Saint-Esprit, naturaliste et collectionneur, est alors le correspondant apprécié des grands scientifiques de son temps et l'auteur de plusieurs ouvrages dont un "Catalogue des oiseaux du département des Landes et des Pyrénées occidentales" qui reste aujourd'hui encore une référence. La collection scientifique qu'il constitue se classe au fil des années comme l'une des plus belles de province. Elle réunit à l'époque près de 26 000 exemplaires de plantes, 2 000 oiseaux, 40 mammifères, 40 reptiles, 2 000 mollusques, 3 000 insectes, 1 000 roches et minéraux.

Ulysse Darracq offre à la Ville ses collections. Il en restera le conservateur jusqu'à sa mort. Installées d'abord dans l'ancienne mairie de Saint-Esprit, les collections sont transférées en 1862 à l'Hôtel de Ville où une partie d'entre elles disparaît dans l'incendie de 1890. Elles transitent ensuite par l'école des garçons, rue Jacques-Lafitte, le musée Bonnat, puis dans les locaux de l'ancienne école primaire du quai Chaho, pour enfin investir le Château Lauga. Le muséum est resté fermé au public depuis 1949.

Pendant toute la durée de sa fermeture, le muséum a vécu sous d'autres formes et s'est associé à de nombreuses manifestations culturelles (expositions, animations scientifiques, Bourse aux plantes...). Il a fait de l'éducation et de la sensibilisation « au vivant » le point fort de son action et s'est concentré sur la découverte du patrimoine naturel régional. Le service éducatif du musée, créé en 1995 et devenu aujourd'hui le « service des publics », est très largement sollicité par les enseignants, de la maternelle jusqu'au lycée.

L'ouverture au public marque la création de nouvelles animations sur le site du muséum, autour des expositions permanentes et temporaires, enrichissant l'offre existante sur l'espace naturel d'Ansot et exploitant ainsi les passerelles entre l'espace muséal et l'extérieur.

Quant aux professionnels du monde scientifique et aux étudiants, ils trouveront là matière à alimenter leurs réflexions, les collections bénéficiant d'ores et déjà d'une véritable reconnaissance auprès des spécialistes.

2. Le choix unique de son implantation

Le Muséum d'histoire naturelle de Bayonne est un établissement municipal, classé « musée de France ».

Le choix de son implantation s'est porté sur la plaine d'Ansot, et ce dès son ouverture au public en 2006. Il paraissait évident que ce site, classé au titre des espaces naturels sensibles et de Natura 2000 du fait de ses potentialités écologiques, serait complémentaire du projet du muséum.

Seul muséum du territoire national implanté au sein même d'un espace naturel et protégé, son emplacement unique représente une opportunité éducative exceptionnelle.

La présentation des collections se fait au service de la découverte du patrimoine naturel local et régional, de la compréhension d'un espace, des milieux de vie et des espèces qui le composent.

Le visiteur peut ainsi établir un lien permanent entre l'exposition et l'observation, l'intérieur et l'extérieur, le naturalisé et le vivant.

De plus, ce choix permet de mutualiser les actions de deux services municipaux ayant une vocation commune et de les regrouper dans un même « Pôle patrimonial et environnemental d'Ansot ».

Ce nouveau pôle compte seize agents. Dans la continuité des actions menées jusque-là par le muséum, deux animatrices proposent des ateliers pédagogiques qui seront complétés par des visites guidées du muséum. Ces ateliers sont accessibles à tout public (scolaire, périscolaire, groupes,...). Selon les thématiques abordées, ils se déroulent dans les écoles, dans l'espace pédagogique sur la plaine d'Ansot.

3. L'agencement du site et des bâtiments

Le Muséum d'histoire naturelle est réparti sur quatre bâtiments. Il a été construit à partir d'anciens corps de ferme rénovés et agrandis dans le respect des normes environnementales et dans le souci d'une esthétique architecturale en accord avec le lieu : restauration du caractère agricole et classique des bâtiments, habillage d'un bardage bois permettant une intégration totale dans le site comme pour l'ancienne grange, etc.

Seule la grange ruinée au grand Ansot a fait l'objet d'un traitement plus contemporain avec la greffe d'une passerelle. L'isolation se fait par l'extérieur sur ses deux façades Nord et Sud ; les façades nouvelles sont en clins disposés verticalement (bois certifiés FSC).

Pour ce projet ont été privilégiés :

- l'adaptabilité des bâtiments. La souplesse d'utilisation des espaces est un des objectifs majeurs dans l'aménagement du muséum ;
- la part de matériaux renouvelables et recyclés et on a évité l'emploi de matière première rare ou en voie d'épuisement ;
- l'énergie renouvelable (Panneaux solaires et photovoltaïques) ;
- les matériaux adaptables aux sites inondables.

La partie bâtie site Ansot/muséum se développe sur une superficie totale de 1 000 m².

Le muséum accueille 300 m² de salle pour les présentations permanentes, 45 m² de salles pédagogiques et 140 m² de salles d'expositions temporaires.

À côté de la Maison des barthes, rénovée depuis quatre ans, qui est l'accueil, la boutique du muséum et le lieu des expositions temporaires, on trouve successivement :

- les deux premières salles du muséum, dans l'ancienne grange ;
- une troisième salle d'exposition et le lieu des ateliers pédagogiques, au premier étage des anciennes écuries ;
Les deux bâtiments sont reliés par une passerelle
- Les réserves et le centre de documentation, dans la ferme du petit Ansot ;
- Un lieu réservé au personnel, dans l'ancienne remise.

L'ensemble des espaces sont accessibles aux personnes à mobilité réduite grâce à l'installation de rampe à l'extérieur et d'un ascenseur à l'intérieur du muséum ainsi que l'adaptation de l'ensemble des voies de circulation.

Le programme de l'opération a été établi en décembre 2006, le dépôt de permis de construire et le lancement de la consultation d'entreprises ayant été validés par délibération du 19 juillet 2007. Les travaux ont démarré début juin 2008 pour s'achever en février 2010.

La muséographie a quant à elle été imaginée début 2009 et a été installée en mai 2010.

Il est à noter que les principes de restauration des bâtiments, la muséographie et la répartition des collections entre rez-de-chaussée surélevés et premiers étages, tiennent compte de l'inondabilité des lieux (choix des matériaux, position des équipements électriques, mise en place de dispositifs anti-crue sur les portes des rez-de-chaussée, etc.).

À cet égard, le déroulement de la reconstruction a été perturbé par la crue du mois de février 2009 qui a conduit à des hauteurs d'eau de près de 1 m dans les barthes de la Nive.

Pour faire face à de tels événements futurs qui se reproduiront, un plan d'intervention a été élaboré.

Plan de situation présentée en annexe 1.

4. La collection du muséum

Les collections du muséum, d'un intérêt scientifique reconnu, comptent aujourd'hui près de 20 000 pièces, composées majoritairement de près de 5 000 planches d'herbiers, 1 500 oiseaux, des mammifères, des poissons... et de très nombreuses pièces de petite taille telles que les fossiles et les coquillages.

Ces collections sont un élément fort du patrimoine de la ville de par leur importance et leur histoire. Elles sont une source de découverte et de connaissances dont la diffusion nécessaire est désormais possible.

4.1 Une présentation progressive

À ce jour, seule une infime partie des collections du muséum est présentée de façon permanente. La totalité des collections ne pouvant pas être exposée, une sélection des spécimens a été réalisée en fonction des thèmes abordés et des espaces.

Les autres pièces seront présentées progressivement, de façons thématiques, lors d'expositions temporaires.

Comme c'est le cas pour les œuvres d'art, le muséum prêtera certains de ces spécimens et en accueillera en provenance d'autres muséums d'histoire naturelle.

4.2 Des espèces remarquables ou disparues

Le public peut admirer au muséum des espèces protégées comme le milan royal, le gypaète barbu, le grand tétras, rares ou en forte régression comme le desman des Pyrénées, le vison d'Europe, l'ours des Pyrénées, le phragmite aquatique, et même disparues des Pyrénées comme la gélinotte des bois.

4.3 Le travail de restauration

La conservation de ce patrimoine nécessite un entretien spécifique. Les éléments organiques tels que les animaux à poils ou plumes et les herbiers ont subi une anoxie dynamique. Ce traitement consiste à les placer sous une immense bulle étanche et les priver d'oxygène pendant trois semaines afin d'éliminer les parasites qui les menacent. Puis intervient la restauration. Seuls deux restaurateurs sont agréés par la Direction des musées de France.

Ces experts ont travaillé sur les collections du muséum pendant deux semaines complètes : identification détaillée, dépoussiérage à l'air comprimé, nettoyage, séchage au sèche-cheveux en chaleur douce,... Des réparations et du maquillage sont parfois nécessaires et tiennent compte de l'esprit et de l'époque dans laquelle les animaux ont été naturalisés. Pour certains spécimens fragiles, une présentation seulement ponctuelle permettra de leur assurer une meilleure qualité de conservation.

5. Un parcours de découverte naturaliste

La plaine d'Ansot dispose désormais d'un outil complet et original pour parfaire ses actions de sensibilisation à la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Le muséum se veut un lieu vivant, pédagogique et ouvert, grâce à une présentation attrayante et à une politique culturelle s'adressant à tous les publics.

La Ville a pour ambition d'en faire le centre de référence et de ressources pour un public spécialisé mais aussi une vitrine de l'actualité et de la recherche par l'organisation ou l'accueil de manifestations temporaires.

En cheminant à travers l'exposition permanente, le visiteur a un aperçu de la nature dans sa diversité et sa globalité. Les collections sont ici au service de la découverte du patrimoine naturel local et régional, de la compréhension des milieux de vie et des espèces qui le composent.

L'exposition permanente, disposée sur quatre espaces, est le fruit d'une réflexion naturaliste et écologique en lien avec son implantation :

- La spécificité et le fonctionnement des zones inondables de la Nive
- La faune et la flore locale,
- La biodiversité des Pyrénées océanes.

Les spécimens choisis dans les collections viennent illustrer ce propos.

Élément central pour la qualité et la justesse des informations données, un Comité scientifique a été constitué pour l'expo permanente (**présentation en annexe 2**).

Le visiteur les découvre seul ou accompagné d'un médiateur, en suivant un parcours à sens unique dont le déroulement correspond à une progression dans la découverte naturaliste.

5.1 La Maison des barthes : découverte du site

C'est le point de départ pour tous les visiteurs. À la fois pratique et informatif, cet espace propose un point d'accueil, une petite boutique naturaliste, la présentation des circuits de visite et de promenade, ainsi qu'une approche historique du muséum et de la plaine d'Ansot. C'est également par là que l'on accède à l'espace de projection vidéo ou aux expositions temporaires (trois ou quatre par an pouvant être organisées en partenariat avec d'autres muséums ou d'autres établissements culturels de la Ville).

5.2 Le muséum

Au rez-de-chaussée : approche d'une zone humide à travers les barthes de la Nive

Dans cet espace, le visiteur découvre les spécificités d'une zone humide, les raisons de sa fragilité et celles de sa richesse écologique, à travers les différents thèmes abordés : l'histoire des barthes, leur rôle et leur fonctionnement expliqués à l'aide d'une maquette, la prévision et la connaissance des phénomènes de crue, la variété des milieux de vie... La terrasse couverte invite à la lecture du paysage extérieur et offre une initiation à l'observation de la faune.

À l'étage : la faune et la flore des barthes de la Nive

Il s'agit là de découvrir, ou redécouvrir, les espèces qui vivent dans la région en portant sur elles un regard naturaliste.

Le public pourra ainsi observer des spécimens présentés en fonction de leurs milieux de vie. Qui vit dans l'eau ? Oiseaux (martin pêcheur, gallinule poule d'eau, héron pourpré,...), poissons et amphibiens, libellules ou plantes aquatiques. Qui vit sur terre ? Mammifères, oiseaux (bécassine des marais, troglodyte mignon,...), papillons, plantes...

À l'étage : la biodiversité des Pyrénées océanes

Sur ce territoire se rencontrent l'aire atlantique et le massif pyrénéen, les climats océanique et montagnard. Cette singularité est à l'origine d'une grande richesse de milieux. De nombreuses espèces, rares ou communes, sont ici présentées avec des spécimens naturalisés ou des photographies. L'évolution de cette biodiversité, le déclin de certaines espèces et les programmes de protection et de conservation de la nature sont des sujets ici largement expliqués.

5.3 Le centre de documentation

Il dispose d'un fonds spécialisé consacré aux sciences de la nature de plus de 4 500 ouvrages (des acquisitions l'enrichissent régulièrement).

Une partie de ce centre de documentation est réservée aux chercheurs, scientifiques et étudiants qui trouveront là un fond ancien constitué de thèses et de documents patrimoniaux de grande qualité, dont quelques ouvrages et manuscrits uniques, consultables uniquement sur rendez-vous.

L'autre partie propose des livres de vulgarisation scientifique, albums et productions courantes dans plusieurs langues, destinés aux jeunes comme aux adultes. Ce fonds documentaire général est accessible au public trois jours par semaine, et le prêt sera mis en place à hauteur de deux documents pour une durée de quatre semaines.

L'ensemble des documents est référencé dans le catalogue de la médiathèque de Bayonne et consultable à partir du www.museum.bayonne.fr.

5.4 L'observatoire ornithologique

Les visiteurs pourront enfin profiter d'un nouvel observatoire ornithologique bâti à proximité immédiate. Depuis le chemin principal, une passerelle sur pilotis donne accès à deux postes d'observation. Accessible au grand public comme aux spécialistes, il permet d'observer l'intégralité de la plaine d'Ansot et en particulier les nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs ou vivant toute l'année sur les barthes de la Nive.

L'accès est limité à quinze personnes. Des jumelles sont disponibles à l'accueil.

Pour aller plus loin, des visites commentées et des ateliers « ornithologie » sont programmés.

Plan de situation présentée en annexe 1.

5.5 Des visites guidées et des ateliers

Découvrir/observer/comprendre/sentir

Dates des premières visites guidées :

Week-end de l'ouverture :

Des visites guidées du muséum et des balades commentées sur les sentiers thématiques sont organisées les 5 et 6 juin toute la journée (de 10 h 30 à 17 h 30 le 5/06, et de 10 h 00 à 17 h 30 le 6 juin).¹

Après :

Des visites guidées grand public seront organisées en semaine sur réservation les mardis, mercredis et vendredis, et le jeudi pour les scolaires.

Des visites guidées sont programmées un samedi par mois : les premières auront lieu le samedi 19 juin, le samedi 10 juillet et le samedi 28 août.

En plus des dépliants mis à la disposition du public dans divers lieux d'accueil de la ville (mairie, Office de tourisme, etc.), la programmation est également disponible sur www.museum.bayonne.fr.

Ateliers :

Plusieurs ateliers sont programmés en juin, juillet, août. Un programme est établi jusqu'en décembre. Il est disponible sous forme papier notamment à la Maison des barthes, mais également sur www.museum.bayonne.fr.

Samedi 12 juin :

Sortie de terrain en nocturne : "Écoute des sons de la nuit", avec Dimitri MARGUERAT, Activités Naturalistes. De 21 heures à 23 h 30, sur inscription.

Mercredi 16 juin :

Conférence "la gestion des forêts du Pays Basque" à la Maison des barthes, animée par Christine BESSE de l'Office National des Forêts. De 17 heures à 18 h 30, entrée libre.

Dépliant de présentation des visites pour groupes et programme 2010 des animations, conférences et sorties « nature » joints au dossier de presse. Retrouvez également cette information sur www.museum.bayonne.fr ou www.ansot.bayonne.fr.

¹ Renseignements et réservation auprès de l'accueil de la Maison des barthes (05 59 42 22 61), ou le service des publics (05 59 42 44 20).

6. Éléments financiers et partenariats

Le coût du muséum s'élève à 2 367 250 € HT, soit :

- 2 061 000 € HT pour les travaux ;
- 306 250 € HT pour la muséographie (y compris la restauration des collections).

Les participations financières ont été les suivantes :

<u>Bâtiments</u>			<u>Muséographie et restauration des collections</u>		
- CABAB	750 000 €	} 56 % de subventions	- RÉGION	50 000 € attendus	} 33 % de subventions
- RÉGION	320 000 €		- DÉPARTEMENT	37 500 € attendus	
- ÉTAT	100 000 €		- ÉTAT	14 500 € attendus	
- VILLE	891 000 €		- VILLE	204 250 €	
Total	2 061 000 €			306 250 €	

A ce coût s'ajoute celui de l'observatoire ornithologique pour 176 000 € HT, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération de Bayonne Anglet Biarritz.

7. Informations pratiques

7.1 Un site Internet dédié

Afin de répondre aux attentes d'information des différents publics, un nouveau portail Internet a été créé.

Il est accessible à partir de deux URL : **www.museum.bayonne.fr** et **www.ansot.bayonne.fr**.

Véritable porte d'entrée de la plaine il offre un grand nombre d'informations pratiques pour préparer au mieux sa venue : horaires d'ouverture, moyens d'accès, animations programmées, sentier « découverte », modalité des visites en groupes, etc.

Il donne également une multitude d'autres informations sur la faune et la flore d'Ansot, les collections présentées, des explications sur les paysages de ce site classé Natura 2 000.

Un espace permet aussi de se documenter en ligne et très prochainement des vidéos viendront alimenter le contenu du site.

7.2 Horaires d'ouverture

Horaires d'été : 15 avril > 14 octobre

- Plaine d'Ansot : mardi au dimanche, 9 h 30 à 19h.

- Maison des barthes : mardi au dimanche, 10 h 30 à 18h.

- Muséum d'histoire naturelle : mardi au dimanche, 10 h 30 à 18h. Jeudi réservé aux groupes scolaires.

- Observatoire ornithologique : fermeture à 18 h 00.

L'accès général au site et au muséum est gratuit.

Fermeture hebdomadaire des trois sites : lundi.

Fermetures annuelles : 1er mai et semaine des Fêtes de Bayonne.

7.3 Conditions générales d'accès au site

- > Site accessible à pied ou à vélo uniquement par le pont Blanc (entrée gratuite).
- > Navette électrique gratuite le mercredi et samedi l'après-midi.
- > Parc de stationnement gratuit devant le gymnase de la Floride, avenue Raoul Follereau.
- > Arrêt de bus le plus proche à 200 m du pont Blanc : Lauga (lignes 7.2 et 7.3).
- > Point prêt de vélo le plus proche : Hôtel Mercure ou parking Tour-de-Sault.
- > Chaussures de marche confortables conseillées.

Il est demandé au public de prêter attention à la signalétique, de ne pique-niquer que sur l'aire aménagée, de ne pas allumer de feu, d'utiliser les poubelles pour éviter la présence de déchets sur le site, de ne cueillir ni fleurs ni plantes et de tenir les chiens en laisse.

7.4 Conditions d'emprunt ou de consultation d'ouvrages du centre documentaire

Un espace pour la consultation des documents est ouvert au public aux horaires suivants :

Mardi : 13 h 30 à 17 h 00

Mercredi : 10 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 00

Jeudi : 13 h 30 à 17 h 00

Le prêt est possible, à raison de 2 documents pour une durée de 4 semaines ; l'inscription est obligatoire.

Pour la recherche scientifique et la consultation des documents patrimoniaux, un accueil sur rendez-vous est proposé, du mardi au vendredi.

Contact du centre de documentation : 05 59 42 44 21.

Annexes 1 / Plan de situation



1 La Maison des Barthes : découverte du site

2a Le muséum (rez-de-chaussée) : approche d'une zone humide à travers les barthes de la Nive

2b Le muséum (étage) : la faune et la flore des barthes de la Nive

2c Le muséum (étage) : la biodiversité des Pyrénées océanes

3 Le centre de documentation

4 L'observatoire ornithologique

Un plan plus complet présentant également les sentiers « découverte » est joint au dossier.

Annexes 2 / Composition du Comité scientifique de l'exposition permanente

Comité scientifique

- Christian-Philippe ARTHUR - Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères
- Frédéric BLANCHARD - Conservatoire Botanique National Sud Atlantique
- Claude DENDALETCHÉ
- François ESNAULT - Direction de l'Aménagement, de l'Équipement et de l'Environnement, Conseil général des Pyrénées-Atlantiques
- Philippe FONTANILLES - Association O.I.S.O
- Frédéric JEANDENAND - Conservatoire Botanique National Sud Atlantique
- Pierre Camille LEBLANC - Association le Paon du Jour
- Laurent SOULIER - Institut des Milieux Aquatiques

Intervenants scientifiques

- Matthieu BERRONEAU - Cistude Nature
- François-Xavier CUENDE - Institution Adour
- David GENOU - DGE
- Tanguy LEMOAL - CREN Aquitaine
- Jean-Paul URCUN - Groupe Chiroptères Aquitaine
- Laurent VERDERY

Annexes 3 / L'exposition de l'été à la Maison des barthes : « L'arbre »

Saluant l'ouverture du muséum, cette première exposition sur le thème de l'arbre est présentée du 5 juin à la fin septembre dans l'espace dédié aux expositions temporaires dans la Maison des barthes.

L'arbre est présent sur les cinq continents mais plus que jamais il est en danger aujourd'hui. C'est en le connaissant mieux que nous serons le plus à même de le protéger.

L'arbre vivant, l'arbre refuge, l'arbre venu d'ailleurs, l'arbre d'hier à aujourd'hui l'arbre sur la planète, l'arbre patrimoine à protéger... au travers des quatorze panneaux présentés, accompagnés de photographies, le visiteur découvre toutes les facettes de cette incroyable machine vivante.

Annexe 4 / Autour de l'exposition : le parcours découverte en ville : « L'arbre à Bayonne »

L'arbre tient une place prépondérante dans le milieu urbain. Il crée un lien entre les quartiers, structure les axes, embellit et décore la ville.

À Bayonne, l'arbre a toujours eu une grande importance : le patrimoine arboré, riche de 11 500 sujets répartis en 435 variétés, en est la preuve.

Ce nouveau guide permet de découvrir cette richesse soit à pied dans une collection située le long des remparts de la ville, soit à vélo dans les rues, places ou parcs.

Le circuit pédestre est abordé de manière scientifique et apporte des informations précises sur l'origine, l'histoire, les caractéristiques de chaque variété. Pour les circuits à vélo, des descriptifs plus succincts sont proposés.

Quelques anecdotes sur la gestion de ce patrimoine selon les sites permettent de découvrir, au rythme des saisons, la ville de Bayonne sous des aspects plus insolites.

Chaque circuit a pour point de départ l'Office de tourisme. Prêt de vélos sur place possible.